

FORMATION DELTA IMPORT / EXPORT PRODUITS ÉNERGETIQUES

DURÉE : 1 JOUR – 7 HEURES PAR JOURNÉE DE FORMATION

SOMMAIRE DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

I. PRÉSENTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

- A. MISSIONS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
- B. ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
- C. POUVOIRS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
- D. CHIFFRES CLEFS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

II. LE DEDOUANEMENT – PROCESSUS GLOBAL

- A. LES ÉTAPES CLÉS
- B. LES DÉCLARATIONS ASSOCIÉES

III. L'AVANT DEDOUANEMENT

- A. ICS2
- B. ANTES
- C. LE DÉPÔT TEMPORAIRE

IV. LE DEDOUANEMENT

- A. LE CALENDRIER
- B. LE DOUBLE RUN
- C. LES RÉGIMES DOUANIERS
- D. LES RÉFÉRENTIELS

V. DELTA I/E

- A. LE MODE EDI OU DTIE
- B. LA RELATION DECO OU L'ÉVOLUTION DES RELATIONS INFORMATIQUES
- C. LA DÉCLARATION EN DOUANE EN UN TEMPS OU DEUX TEMPS
- D. LE GUIDE OPÉRATEUR DU DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION SDE
- E. LA DÉCLARATION SIMPLIFIÉE
- F. LA DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE
- G. LA DÉCLARATION SIMPLIFIÉE AVEC VALEUR PROVISOIRE

VI. LA NOUVELLE DÉCLARATION STANDARD OU DEC

- A. GUIDE DESCRIPTIF DE LA NOUVELLE DÉCLARATION EN DOUANE
- B. TABLEAU DES CORRESPONDANCES ENTRE LES CASES DU DAU ET LES DONNÉES DE LA NOUVELLE DÉCLARATION EN DOUANE STANDARD
- C. LES RUBRIQUES DE LA DÉCLARATION
- D. TABLEAU SYNTHÉTIQUE DE LA DÉCLARATION EN DOUANE EN VERSION DTI

VII. LE PROCESSUS DE VALIDATION

VIII. LA PROCÉDURE DE SECOURS

- A. DÉCLENCHEMENT D'UNE ALERTE LORS D'UN DYSFONCTIONNEMENT DE DELTA IMPORT
- B. PROCÉDURE DE SECOURS À L'IMPORTATION AVEC LE SERVICE EN LIGNE DELTA IMPORT
- C. LE DÉPÔT DE LA DÉCLARATION
- D. L'AVANTAGE D'ÊTRE OPÉRATEUR AGRÉÉ
- E. MAINLEVÉE EN CAS DE PRÉSENTATION DES MARCHANDISES DANS LES LOCAUX AGRÉÉS
- F. MAINLEVÉE HORS CAS DE PRÉSENTATION DES MARCHANDISES DANS LES LOCAUX AGRÉÉS
- G. LA REINTEGRATION DES DÉCLARATIONS

IX. LES DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

X. LA RECTIFICATION OU L'INVALIDATION

XI. L'ARCHIVAGE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : Maîtrise des procédures, régimes douaniers et de la réglementation des importations et des exportations

PUBLIC : Consultant, déclarant, responsable logistique douane, revendeurs

MÉTHODE : Théorie, mise en situation professionnelle, échanges

PRÉREQUIS : Expérience dans les domaines de l'importation et de l'exportation.
Entretien préalable avec le Responsable Pédagogique afin de valider les prérequis

ÉVALUATION : Questions / Réponses, partage d'expérience et QCM en fin de formation

HORAIRES : 9H à 17H (pause déjeunée d'1H incluse)

FORMATION INTER-ENTREPRISE :
LIEU : NANTES (44) ou visioconférence
Coût par stagiaire et par journée de formation : 750€ HT
(3 inscrits minimum pour la tenue de la formation)

FORMATION INTRA-ENTREPRISE :
Individuelle : 1500€/1 journée
Intra-entreprise / sur mesure : 2600€/1 journée (2 à 10 personnes).
Pour toute demande, veuillez nous contacter

INTERVENANT : sous-traitant
Experte Douane Produits Énergétiques

COORDONNÉES :
4 Boulevard Allard
44100 NANTES
Tel : 06 19 05 49 42
formation@sadpe.fr

NIVEAU DE FORMATION : Expert

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour étudier la faisabilité

DELAI D'ACCÈS : Entre 1 et 3 mois entre la prise de la commande et la réalisation de la formation